

Source : Stella-Jones Inc.

<p><b>Personnes-ressources</b> Silvana Travaglini, CPA, CA Première vice-présidente et chef des finances Stella-Jones Tél.: (514) 940-8660 <a href="mailto:stravaglini@stella-jones.com">stravaglini@stella-jones.com</a></p>	<p>Pierre Boucher, CPA, CMA MaisonBrison Communications Tél.: (514) 731-0000 <a href="mailto:pierre@maisonbrison.com">pierre@maisonbrison.com</a></p>
---	---

**STELLA-JONES PUBLIE LES RÉSULTATS DE SON PREMIER TRIMESTRE**  
**L'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra cet avant-midi**

- **Ventes de 651 millions \$, en progression de 4 %**
- **Une croissance interne forte des ventes des activités liées aux infrastructures**
- **BAIIA<sup>(1)</sup> de 88 millions \$, soit une marge<sup>(1)</sup> de 13,5 %**
- **Résultat net atteint 46 millions \$, soit 0,73 \$ par action**

**Montréal (Québec), le 11 mai 2022** - Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) (« Stella-Jones » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui les résultats financiers de son premier trimestre clos le 31 mars 2022.

« Avec l'année 2022 maintenant entamée, nous sommes ravis d'avoir publié des résultats pour le premier trimestre qui ont été à la hauteur de nos attentes. », a déclaré Éric Vachon, président et chef de la direction de Stella-Jones. « Les ventes ont augmenté d'un trimestre à l'autre en raison principalement de la forte croissance interne de nos activités liées aux infrastructures et de l'apport des acquisitions récentes de Cahaba. Cette croissance a été en grande partie contrebalancée par un recul des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel qui, jumelé à une hausse des coûts des intrants, a exercé une pression sur nos marges. Bien que des ajustements contractuels de prix soient mis en œuvre afin de faire face à l'escalade des coûts dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie, nous anticipons un certain décalage d'ici à ce que les coûts se stabilisent. »

« Au chapitre de la dynamique de marché, la demande des clients pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics demeure robuste, à la lumière des investissements prévus dans les infrastructures ainsi que des programmes de remplacement en cours des entreprises de services publics et de télécommunications. La tendance pour les traverses de chemin de fer est également positive pour 2022, bien que nous observions un resserrement de l'approvisionnement plus persistant qu'anticipé sur le marché des traverses non traitées. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel au premier trimestre ont été plus élevées que prévu, mais la saison de pointe estivale sera un meilleur indicateur de la performance globale de ce secteur d'activité pour l'ensemble de l'exercice. En bref, nous jetons les bases pour la réalisation de notre plan stratégique triennal et notre performance au premier trimestre constitue un bon départ », a conclu M. Vachon.

<b>Faits saillants financiers</b>	<b>T1-22</b>	<b>T1-21</b>
(en millions \$ CA, sauf les données par action et les marges)		
Ventes	651	623
Bénéfice brut <sup>(1)</sup>	100	112
Marge du bénéfice brut <sup>(1)</sup>	15,4 %	18,0 %
BAIIA <sup>(1)</sup>	88	99
Marge du BAIIA <sup>(1)</sup>	13,5%	15,9 %
Résultat d'exploitation	67	82
Marge d'exploitation <sup>(1)</sup>	10,3 %	13,2 %
Résultat net de la période	46	56
Résultat par action - de base et dilué	0,73	0,85
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base, en milliers)	63 272	65 711

<sup>(1)</sup> Il s'agit de mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent communiqué.

## RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE

Les ventes au premier trimestre de 2022 se sont élevées à 651 millions \$, en hausse par rapport aux ventes de 623 millions \$ réalisées lors de la même période en 2021. Si on exclut l'apport de 15 millions \$ des acquisitions de Cahaba Pressure Treated Forest Products, Inc. et de Cahaba Timber, Inc., les ventes de bois traité sous pression ont progressé de 21 millions \$, soit 4 %, en raison principalement d'une forte croissance interne enregistrée dans l'ensemble des catégories de produits de la Société liées aux infrastructures, à savoir les poteaux destinés aux sociétés de services publics, les traverses de chemin de fer et les produits industriels. Cette croissance a été en grande partie contrebalancée par une baisse des ventes dans les catégories du bois d'œuvre à usage résidentiel ainsi que des billots et du bois d'œuvre, en comparaison de leur croissance exceptionnelle au premier trimestre de 2021.

### Produits en bois traité sous pression :

- **Poteaux destinés aux sociétés de services publics (39 % des ventes au T1-22)** : Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont chiffrées à 254 millions \$ au premier trimestre de 2022, en hausse par rapport à celles de 206 millions \$ réalisées lors de la période correspondante du précédent exercice. Si on exclut l'apport des acquisitions, les ventes ont progressé de 16 %, grâce à l'amélioration continue de la demande générée par les programmes d'entretien, à des ajustements à la hausse des prix de vente en réponse à l'augmentation des coûts, ainsi qu'à une composition des ventes plus avantageuse, découlant principalement de l'incidence de l'accroissement des volumes de vente des poteaux munis d'une enveloppe résistante au feu.
- **Traverses de chemin de fer (27 % des ventes au T1-22)** : Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 175 millions \$ au premier trimestre de 2022, en hausse par rapport à 158 millions \$ lors de la même période l'an dernier. La croissance des ventes est presque entièrement attribuable à des ajustements favorables des prix de vente aux exploitants de chemins de fer de catégorie 1, essentiellement pour couvrir les coûts plus élevés de la fibre, ainsi qu'à la hausse des prix de vente pour les clients autres que les exploitants de chemins de fer de catégorie 1. Globalement, les volumes sont demeurés relativement inchangés par rapport au premier trimestre du précédent exercice.
- **Bois d'œuvre à usage résidentiel (20 % des ventes au T1-22)** : Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel se sont chiffrées à 132 millions \$ au premier trimestre de 2022, en recul par rapport à celles de 166 millions \$ réalisées lors de la même période en 2021. Ce recul est essentiellement attribuable à une baisse des volumes des ventes, en partie contrebalancée par une hausse des prix du bois d'œuvre sur le marché. Bien que les ventes au premier trimestre de 2022 aient été inférieures aux fortes ventes réalisées lors du trimestre correspondant du précédent exercice, elles ont néanmoins dépassé les ventes pré-pandémiques de 58 millions \$ générées au premier trimestre de 2019, grâce à l'augmentation des prix de vente et à l'accroissement des volumes.
- **Produits industriels (5 % des ventes au T1-22)** : Les ventes de produits industriels se sont élevées à 33 millions \$ au premier trimestre de 2022, en légère hausse par rapport à celles de 28 millions \$ générées un an auparavant, en raison essentiellement d'un accroissement de la demande pour les pieux et les poutres.

### Billots et bois d'œuvre :

- **Billots et bois d'œuvre (9 % des ventes au T1-22)** : Les ventes de billots et de bois d'œuvre ont totalisé 57 millions \$ au premier trimestre de 2022, en baisse par rapport aux ventes de 65 millions \$ réalisées lors de la même période l'an dernier. Dans le cadre de ses activités d'approvisionnement en bois d'œuvre à usage résidentiel, du bois d'œuvre excédentaire est obtenu et revendu. La baisse des ventes est essentiellement attribuable à une diminution de l'activité de négociation de bois d'œuvre par rapport à la période correspondante du précédent exercice.

Le bénéfice brut s'est établi à 100 millions \$ au premier trimestre de 2022, contre 112 millions \$ au premier trimestre de 2021, ce qui représente des marges respectives de 15,4 % et 18,0 %. La diminution du bénéfice brut, en dollars absolus, est essentiellement attribuable à la baisse des volumes de vente de bois d'œuvre à usage résidentiel, en comparaison de la demande exceptionnellement forte enregistrée lors de la même période l'an dernier. Le recul de la marge du bénéfice brut au premier trimestre de 2022 est principalement attribuable aux augmentations de coûts qui ont dépassé les hausses des prix de vente, en raison essentiellement du décalage des ajustements contractuels des prix.

De même, le résultat d'exploitation s'est établi à 67 millions \$ au premier trimestre de 2022, comparativement à un résultat d'exploitation de 82 millions \$ lors de la période correspondante en 2021, tandis que le BAIIA a reculé de 11 % pour s'établir à 88 millions \$, contre 99 millions \$ au premier trimestre de 2021.

Par conséquent, le résultat net s'est chiffré à 46 millions \$, soit 0,73 \$ par action, au premier trimestre de 2022, comparativement à un résultat net de 56 millions \$, soit 0,85 \$ par action, lors de la période correspondante en 2021.

## **LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL**

Au cours de la période close le 31 mars 2022, Stella-Jones a utilisé ses liquidités pour soutenir l'augmentation saisonnière de ses besoins en fonds de roulement, investir dans ses immobilisations corporelles et continuer à racheter des actions. Au 31 mars 2022, compte tenu des besoins saisonniers en fonds de roulement de la Société, son ratio dette nette/BAIIA avait augmenté pour s'établir à 2,7 x et les liquidités disponibles s'élevaient à 86 millions \$ (69 millions \$ US).

## **OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS**

Le 8 novembre 2021, la TSX a accepté l'avis d'intention de Stella-Jones de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR ») visant l'achat, aux fins d'annulation, de jusqu'à 4 000 000 d'actions ordinaires au cours de la période de 12 mois commençant le 12 novembre 2021 et se terminant le 11 novembre 2022 (l'OPR « 2021-2022 »).

Le 8 mars 2022, la Société a obtenu l'approbation de la TSX pour modifier son OPR 2021-2022, à compter du 14 mars 2022, dans le but d'accroître le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées par la Société aux fins d'annulation au cours de la période de 12 mois se terminant le 11 novembre 2022, pour le faire passer de 4 000 000 à 5 000 000 d'actions ordinaires. Le 10 mai 2022, le conseil d'administration de la Société a approuvé le remplacement du programme d'achat automatique d'actions mis en place le 8 novembre 2021 avec son courtier désigné, permettant les rachats d'actions durant les périodes de suspension que s'impose la Société, par un nouveau programme d'achat automatique d'actions (le « Nouveau Programme Automatique »). Le Nouveau Programme Automatique s'appliquera aux achats d'actions effectués par le courtier désigné en tout temps pendant la durée restante de l'OPR 2021-2022 et entrera en vigueur le 16 mai 2022.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2022, la Société a racheté 999 382 actions ordinaires à des fins d'annulation pour une contrepartie de 40 millions \$ aux termes de son OPR 2021-2022. Depuis le début de l'OPR 2021-2022, le 12 novembre 2021, la Société a racheté un total de 1 720 930 actions ordinaires à des fins d'annulation pour une contrepartie de 70 millions \$.

## **DIVIDENDE TRIMESTRIEL**

Le 10 mai 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action ordinaire, payable le 22 juin 2022 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la clôture des affaires le 1<sup>er</sup> juin 2022. Il s'agit d'un dividende admissible.

## PERSPECTIVES

Les ventes de Stella-Jones sont principalement réalisées auprès d'entreprises liées aux infrastructures névralgiques. Bien que toutes les catégories de produits puissent connaître des fluctuations à court terme, le volume d'affaires repose essentiellement sur les besoins de programmes d'entretien et de remplacement qui font l'objet d'une planification à long terme. Pour cadrer avec cet horizon à plus long terme, ainsi que dans le but de mieux rendre compte du rythme prévu des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel et de réduire l'impact de la volatilité du prix des produits de base, la Société formule ses prévisions dans une perspective triennale depuis le début de l'année 2022. Les principaux faits saillants des perspectives 2022-2024 sont présentés ci-après. Veuillez consulter le rapport de gestion de la Société pour obtenir une version plus complète, incluant les hypothèses formulées par la direction.

Principaux faits saillants:

- a. Un taux de croissance annuel composé des ventes avoisinant 5 %, depuis les niveaux pré-pandémiques de 2019 jusqu'en 2024;
- b. Une marge du BAIIA d'environ 15 % pour la période 2022-2024;
- c. Des dépenses en immobilisations de 90 à 100 millions \$ pour soutenir la demande croissante des clients du secteur des infrastructures, en complément des dépenses annuelles d'immobilisations de 50 à 60 millions \$;
- d. Des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel qui devraient se stabiliser autour de 20 à 25 % des ventes totales, tandis que les activités liées aux infrastructures devraient croître et représenter de 75 à 80 % des ventes totales d'ici 2024;
- e. Remise prévue de capital aux actionnaires d'environ 500 à 600 millions \$ au cours de la période de trois ans couverte par les perspectives;
- f. Un ratio d'endettement de 2,0 x à 2,5 x pour la période 2022-2024, mais qui pourrait temporairement dépasser cette fourchette pour réaliser des acquisitions.

## ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Stella-Jones tiendra son assemblée annuelle des actionnaires le 11 mai 2022, à 10 h 00, heure avancée de l'Est. Les personnes intéressées peuvent accéder à la rencontre par webdiffusion audio en direct au lien suivant : <https://web.lumiagm.com/457484504>.

## TÉLÉCONFÉRENCE

Stella-Jones tiendra une conférence téléphonique le 11 mai 2022, à 13 h 30, heure avancée de l'Est, pour discuter de ces résultats. Les personnes intéressées peuvent se joindre à l'appel en composant le 1-438-803-0545 (pour les participants de Toronto ou d'outremer) ou le 1-888-440-2194 (pour tous les autres participants d'Amérique du Nord). Si vous êtes dans l'impossibilité d'y participer, vous pourrez avoir accès à un enregistrement de la conférence téléphonique en téléphonant au 1-800-770-2030 et en entrant le code 4899896 sur votre clavier téléphonique. L'enregistrement sera accessible à compter de 16 h 30, le mercredi 11 mai 2022, jusqu'à 23 h 59, le mercredi 18 mai 2022.

## À PROPOS DE STELLA-JONES

Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) est le chef de file en matière de produits en bois traité sous pression en Amérique du Nord. La Société fournit des poteaux en bois à l'ensemble des grandes sociétés de services publics d'électricité et entreprises de télécommunications du continent, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemins de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales. Stella-Jones fournit aussi des produits industriels, notamment du bois pour les ponts ferroviaires et les passages à niveau, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction et des produits à base de goudron de houille. La Société se consacre également à la fabrication de bois d'œuvre et d'accessoires à usage résidentiel de première qualité qu'elle distribue auprès de détaillants canadiens et américains en vue d'applications extérieures.

Une part importante de ce secteur d'activité consiste à desservir le marché canadien par l'entremise de son réseau national de fabrication et de distribution. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto.

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

À l'exception de l'information historique, ce communiqué de presse peut contenir de l'information et des déclarations de nature prospective en ce qui concerne la performance future de la Société. Ces déclarations se fondent sur des hypothèses et des incertitudes, ainsi que sur la meilleure évaluation possible de la direction en ce qui a trait aux événements futurs. Parmi les facteurs susceptibles de causer un écart dans les résultats figurent, entre autres, le contexte politique général, la conjoncture économique et la situation des marchés (y compris les répercussions de la pandémie du coronavirus), l'évolution de la demande pour les produits et services de la Société, les prix de vente des produits, la disponibilité et le coût des matières premières, les fluctuations des taux de change et la capacité de la Société à lever des capitaux. Par conséquent, le lecteur est avisé qu'un écart pourrait survenir entre les résultats réels et les résultats prévisionnels. La Société décline toute responsabilité de mettre à jour ou de réviser les déclarations de nature prospective afin de refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou d'autres changements survenant après la date des présentes, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

**Avis aux lecteurs : Les états financiers condensés consolidés intermédiaires non audités du premier trimestre clos le 31 mars 2022, ainsi que le rapport de gestion, peuvent être consultés sur le site Web de Stella-Jones au [www.stella-jones.com](http://www.stella-jones.com).**

<b>Siège social</b> 3100, boul. de la Côte-Vertu, bureau 300 Saint-Laurent, Québec H4R 2J8 Tél.: (514) 934-8666 Fax: (514) 934-5327	<b>Cotation en Bourse</b> Bourse de Toronto Symbole boursier : SJ  <b>Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres</b> Services aux investisseurs Computershare inc.	<b>Relations avec les investisseurs</b> Silvana Travaglini Première vice-président et chef des finances Tél. : (514) 940-8660 Télec. : (514) 934-5327 <a href="mailto:stravaglini@stella-jones.com">stravaglini@stella-jones.com</a>
---	--	--

**Stella-Jones Inc.**

États condensés consolidés intermédiaires du résultat net

(non audités)

**Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2022 et 2021**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Ventes</b>	651	623
<b>Charges</b>		
Coût des ventes (incluant amortissement de 17 \$ (14 \$ en 2021))	551	511
Frais de vente et d'administration (incluant amortissement de 4 \$ (3 \$ en 2021))	33	30
	584	541
<b>Résultat d'exploitation</b>	67	82
<b>Charges financières</b>	6	6
<b>Résultat avant impôts</b>	61	76
<b>Charge d'impôts sur le résultat</b>		
Exigibles	13	22
Différés	2	(2)
	15	20
<b>Résultat net de la période</b>	46	56
<b>Résultat de base et dilué par action ordinaire</b>	0,73	0,85

# Stella-Jones Inc.

États condensés consolidés intermédiaires de la situation financière  
(non audités)

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Créances	379	230
Stocks	1 156	1 106
Impôts sur le résultat à recouvrer	5	9
Autres actifs courants	49	43
	<u>1 589</u>	<u>1 388</u>
<b>Actif non courant</b>		
Immobilisations corporelles	635	629
Actifs au titre du droit d'utilisation	132	138
Immobilisations incorporelles	155	158
Goodwill	336	341
Instruments financiers dérivés	15	3
Autres actifs non courants	7	8
	<u>2 869</u>	<u>2 665</u>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Passif courant</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	184	162
Impôts sur le résultat à payer	1	1
Partie courante de la dette à long terme	1	33
Partie courante des obligations locatives	35	35
Partie courante des provisions et autres passifs non courants	11	11
	<u>232</u>	<u>242</u>
<b>Passif non courant</b>		
Dette à long terme	929	701
Obligations locatives	103	109
Passifs d'impôt différé	142	137
Provisions et autres passifs non courants	15	15
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	7	13
	<u>1 428</u>	<u>1 217</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions	205	208
Résultats non distribués	1 162	1 161
Cumul des autres éléments du résultat global	74	79
	<u>1 441</u>	<u>1 448</u>
	<u>2 869</u>	<u>2 665</u>

## Stella-Jones Inc.

Tableaux condensés consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

(non audités)

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2022 et 2021

(en millions de dollars canadiens)

	2022	2021
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultat net de la période	46	56
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	7	6
Dotations aux amortissements des actifs au titre du droit d'utilisation	10	9
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4	2
Charges financières	6	6
Impôts sur le résultat exigibles	13	22
Impôts sur le résultat différés	2	(2)
Provisions et autres passifs non courants	—	1
	<u>88</u>	<u>100</u>
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie		
Créances	(152)	(171)
Stocks	(60)	(99)
Autres actifs courants	(7)	2
Comptes créditeurs et charges à payer	12	55
	<u>(207)</u>	<u>(213)</u>
Intérêts versés	(8)	(8)
Impôts sur le résultat payés	(9)	(20)
	<u>(136)</u>	<u>(141)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de la dette à court terme	—	63
Variation nette de la facilité de crédit rotatif à court terme	—	74
Variation nette des facilités de crédit rotatif	239	126
Remboursement de la dette à long terme	(32)	(63)
Remboursement des obligations locatives	(10)	(8)
Rachat d'actions ordinaires	(39)	(37)
	<u>158</u>	<u>155</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20)	(10)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(2)	(4)
	<u>(22)</u>	<u>(14)</u>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période</b>	<u>—</u>	<u>—</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période</b>	<u>—</u>	<u>—</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<u>—</u>	<u>—</u>

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Cette rubrique présente des informations requises par le Règlement 52-112 – Information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d’autres mesures financières à l’égard de « mesures financières déterminées » (telles qu’elles sont définies dans le Règlement).

Les mesures financières non conformes aux PCGR comprennent :

- **Le bénéfice brut** : les ventes moins le coût des ventes
- **Le BAIIA** : le résultat d’exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre du droit d’utilisation et des immobilisations incorporelles (aussi appelé le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement)
- **La dette nette** : la somme de la dette à long terme et des obligations locatives (y compris la partie courante)

Les ratios non conformes aux PCGR comprennent :

- **La marge du bénéfice brut** : le bénéfice brut divisé par les ventes de la période correspondante
- **La marge du BAIIA** : le BAIIA divisé par les ventes de la période correspondante
- **La dette nette/BAIIA** : la dette nette divisée par le BAIIA des douze derniers mois (DDM)

Les autres mesures financières déterminées comprennent :

- **La marge d’exploitation** : le résultat d’exploitation divisé par les ventes de la période correspondante

La direction considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières constituent de l’information utile pour les investisseurs avertis relativement aux résultats d’exploitation, à la situation financière et aux flux de trésorerie de la Société puisqu’elles fournissent des mesures additionnelles de sa performance. La direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR et d’autres mesures financières pour faciliter la comparaison de sa performance opérationnelle et financière d’une période à l’autre, l’établissement des budgets annuels et l’évaluation de la capacité de la Société à assumer le service de la dette, effectuer les dépenses en capital nécessaires et combler ses besoins en fonds de roulement dans le futur. La direction utilise la dette nette pour calculer le niveau d’endettement de la Société, ses besoins de liquidité futurs et ses ratios de levier financier.

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus comparables des PCGR.

Rapprochement du résultat d’exploitation avec le BAIIA (en millions \$)	Périodes de trois mois closes les	
	31 mars 2022	31 mars 2021
Résultat d’exploitation	67	82
Dotation aux amortissements	21	17
BAIIA	88	99

Rapprochement de la dette à long terme avec la dette nette (en millions \$)	Au 31 mars 2022	Au 31 décembre 2021
Dette à long terme incluant la partie courante	930	734
Plus :		
Obligations locatives incluant la partie courante	138	144
<b>Dette nette</b>	<b>1 068</b>	<b>878</b>
BAIIA (DDM)	389	400
<b>Dette nette/BAIIA</b>	<b>2,7</b>	<b>2,2</b>